

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Première ministre

Direction générale des affaires maritimes,
de la pêche et de l'aquaculture

Arrêté du 7 mars 2023

portant décision individuelle d'attribution de l'aide aux employeurs de marins embarqués sur
certains navires

NOR : PRMM2306617A

(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté du secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargé de la Mer, en date du 7 mars 2023, l'aide au titre du second semestre 2022 est attribuée à l'entreprise d'armement maritime dont la dénomination et l'identifiant SIREN sont les suivants :

- Dénomination : KNUTSEN LNG FRANCE
- Identifiant SIREN: 897 840 427